

GRAND PRIX DE PEINTURE DE SAINT-COULOMB

DU 3 AU 8 JUILLET 2023

PARTICIPATION : Le concours est libre et ouvert à tous amateurs, confirmés et professionnels ainsi qu'aux enfants.

NOMBRE : Une œuvre peinte originale par artiste, pas de photocopie ni tirage photo ou gravure. Pas d'œuvre numérique imprimée.

FORMAT EXIGE : 50 x 50 cm cadre compris. Indiquez au dos vos nom et prénom, la technique et le titre de l'œuvre (ou un petit texte expliquant votre démarche)

THEME : La seule contrainte est le format 50 x 50 cm, vous avez la liberté de traiter tous les sujets respectueux de la bienséance.

PARTICIPATION : 6 euros par artiste, gratuit pour les jeunes (-18 ans) et les adhérents de l'association.

SUPPORT : Toile, papier.

TRAITEMENT : figuratif ou non, toutes tendances.

MATIERE : Au choix : aquarelle, huile, acrylique, pastel, encre , fusain, collage.

PRESENTATION : Les toiles doivent avoir un système d'accroche, les papiers doivent être encadrés de façon sobre et posséder aussi un système d'accroche.

DEPOT : Au 2eme étage au-dessus du bureau de poste, place de l'église fin juin début juillet, (les dates seront communiquées ultérieurement) sur les heures de cours (voir sur le site : <https://coolheurespluriel.fr/>)

ASSURANCE : Les artistes, s'ils le désirent, devront assurer personnellement leur œuvre pour toute la durée de leur dépôt, l'association Cool'Heures Pluriel ainsi que la Mairie de Saint-Coulomb déclinant toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradations constatées sur celles-ci.

RETRAIT : Les œuvres seront retirées, sur présentation du reçu.

SELECTION : Un jury composé de 7 membres se réunira pour déterminer les gagnants et la remise des prix se déroulera au cours de la semaine.

PRIX :

- Grand Prix de peinture de Saint-Coulomb
- 1^{er} prix de peinture amateur
- 1^{er} prix de peinture confirmé, professionnel
- Prix enfant
- Prix du public
- Prix œuvre collective